 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>PROTECTION INCENDIE SYSTEME D'EXTINCTION A L'EAU</b>	<b>15300</b>


## **PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS**

- 1.1.1 Tout extincteur d'incendie portatif devra être semi-encasté dans le mur, excepté ceux dans les laboratoires, les chambres mécaniques et électriques.
- 1.1.2 Pour la protection incendie, prévoir d'installer la soupape de zonage avec interrupteur de surveillance, détecteur de débit, soupape de test, voyant et la soupape de drainage dans un cabinet mural non verrouillable encastré accessible dans un corridor de dimension suffisante avec panneau plein et identification "SOUPAPE DE ZONAGE ET DÉTECTEUR DE DÉBIT, PROTECTION INCENDIE, GICLEURS". Pas de serrure à clé pour l'accès au panneau; une clenche sera suffisante. La plaque sera avec face rouge et lettres blanches (caractère gras).
- 1.1.3 Les raccords pour boyaux incendie installés dans les cages d'escalier **ne doivent pas être installés dans les cabinets.**
- 1.1.4 Installer une soupape de fermeture sur l'entrée d'eau du réseau de gicleurs même si la "PIV" est à moins de 4.5m (15'0") du bâtiment (et même si le code ne l'oblige pas).

## **PARTIE 2 - PRODUITS**

### **2.1 TUYAUTERIE**

- 2.1.1 Toute la tuyauterie sera en acier noir, approuvée ASTM, de cédule 40 pour 25 mm et moins et de cédule 10 pour 30 mm et plus. Les joints seront filetés pour 25 mm et moins et rainurés pour 30 mm et plus.
- 2.1.2 Toute la tuyauterie extérieure sera en acier inoxydable 304, cédule 40.

 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>PROTECTION INCENDIE SYSTEME D'EXTINCTION A L'EAU</b>	<b>15300</b>

## 2.2 RACCORDS

- 2.2.1 Les raccords seront en acier noir ou fer malléable, taraudés à brides, rainurés ou soudés, comme exigé par le Code N.F.P.A.
- 2.2.2 Les raccords sur la tuyauterie extérieure seront en acier inoxydable.

## 2.3 GICLEURS

- 2.3.1 Les gicleurs seront du type semi-encastré en chrome avec facteur "K", à réponse rapide, sauf aux endroits où il n'y a pas de plafond dont les gicleurs seront vers le haut.
- 2.3.2 Dans les locaux des serveurs informatiques et/ou des locaux où il y a des équipements spécialisés de grande valeur monétaire, les têtes de gicleurs seront de type entièrement encastrées lorsqu'il y a un plafond suspendu. Dans le cas où il n'y a pas de plafond, installer un panier de protection.
- 2.3.3 L'entrepreneur devra fournir une réserve de gicleurs en conformité avec les normes du Code N.F.P.A. La quantité minimale sera de six dans la bâtisse, incluant tous les genres et toutes les températures de fusion de l'installation. Une clé spéciale pour enlever ou poser les gicleurs devra être fournir.

L'installation des têtes de gicleurs dans les plafonds suspendus se fera à l'aide d'un tuyau flexible tressé en acier inoxydable de  $\pm$  600mm de long.